

## Coût de production des raisins bio Entre surcoût et rentabilité

**Le centre de gestion Cerfrance Gard s'intéresse aux coûts économiques de la production de raisins en bio. Un surcoût à l'hectare, comparé au conventionnel, est indéniable et nécessite de l'anticipation. En outre, les prix du marché doivent compenser cet écart.**

« **N**ous avons croisé plusieurs données », explique Anne Claire Durel, conseillère d'entreprise au Cerfrance Gard. Au Sitevi à Montpellier, le 27 novembre, sa présentation est suivie avec attention. « D'une part des données à dire d'experts : des producteurs conventionnels et bio élaborent des itinéraires techniques standards moyens chiffrés. Puis nous avons analysé les données comptables 2017 de nos clients, sur l'ex-Languedoc-Roussillon. » Ainsi, un échantillon de 624 viticulteurs, dont 31 en bio (tous coopérateurs), sert de base.

### Main-d'œuvre : le gros poste

« Il est primordial d'avoir en tête que les écarts de coûts sont difficiles à comparer. Pour être le plus précis possible, il faudrait une même exploitation avec le même millésime, conduite en bio et en conventionnel. Ce n'est pas possible. » Néanmoins, des tendances se dessinent. Premier élément : en bio, il n'y a pas d'économies sur les intrants. « Le poste des engrais et amendements organiques, onéreux, est à surveiller de près. Nous sommes autour de 200 €/ha, avec parfois un envol jusqu'à 500 €/ha. Et le poste phyto en bio n'est pas tellement moindre qu'en conventionnel. » Ensuite, la ligne engendrant le plus d'écart est sans conteste celui de la main-d'œuvre. « Nous sommes autour de 400 euros supplémentaires par hectare, soit 30 heures de plus. » Et si l'on compare un bio avec un conventionnel ne réalisant pas de désherbage mécanique, le surcoût en amortissement lié aux outils de travail du sol est estimé à 250 €/ha avec 17 heures de tracteur en



Anne Claire Durel, conseillère d'entreprise au Cerfrance Gard.

plus. « Mais nous observons que de plus en plus de conventionnels pratiquent le désherbage mécanique. Ainsi, les coûts des postes amortissement et carburant des deux pratiques se rapprochent. » De même, les bio enregistrent plus de frais de travaux effectués par des tiers, plus de fermage, etc. Ainsi globalement, le surcoût global en bio est estimé entre 800 et 1 000 euros par hectare. « Et cela ne compte pas les dépenses de certification. »

### Assurer pendant la conversion

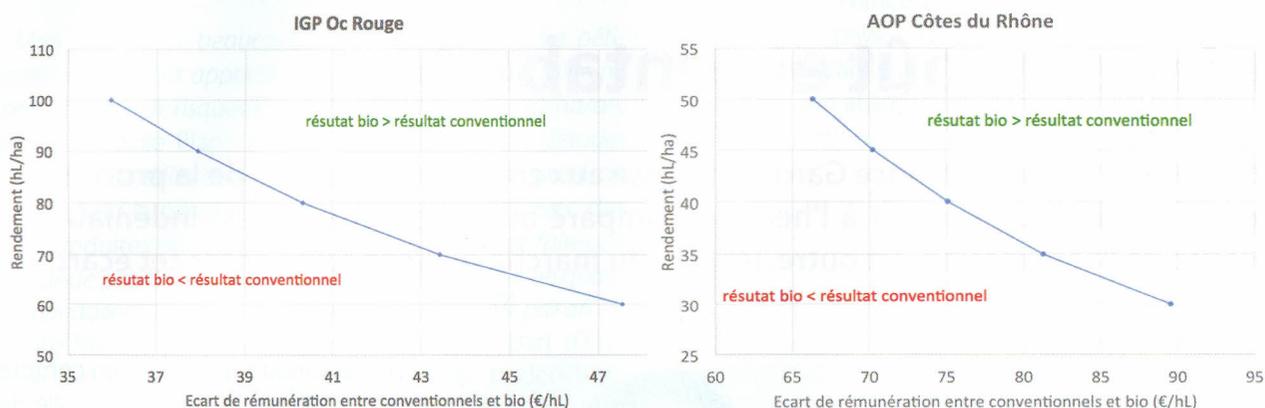
En observant les rendements moyens en 2017 et 2018, Cerfrance Gard note environ 20 % de rendement en moins en bio. « Mais c'est à relativiser. Notre échantillon de viticulteurs bio, très faible, est-il vraiment représentatif ? Et puis ces baisses peuvent être limitées dans le temps. Au bout de quelques années, la vigne et le vigneron s'adaptent... » Cet élément

est néanmoins à prendre en compte pour anticiper la période cruciale de la conversion : surcoût à l'hectare, baisse de rendement et vin non valorisé en bio pendant trois ans... « Grâce à l'aide à la conversion, on peut néanmoins déduire 350 €/ha du surcoût global. Et il existe aussi des aides pour les investissements d'outils intercepts. Certains acheteurs surpaient aussi le vin en conversion, et le logo CAB de Sudvinbio (1) participe à la valorisation des vins en C2 et C3. » Malgré cela, la conversion en bio nécessite un fonds de roulement important, qu'il est nécessaire d'anticiper.

### Besoin d'un marché au beau fixe

« Nous avons ensuite étudié l'écart minimum à atteindre entre les cours des vins conventionnels et ceux produits en bio pour obtenir l'équilibre économique. » Le Cerfrance prend l'exemple de l'IGP Oc Rouge (voir graphique). « Nous partons de l'hypothèse de 20 % de baisse de rendement, avec une base initiale de 80 hL/ha. En prenant en compte le coût de la conversion amortit sur cinq ans, il faut une différence d'environ 40 €/hL entre les mercuriales bio et conventionnelle pour obtenir le même résultat économique. » Et à 65 hL/ha, l'intervalle doit être de 46 €/hL. Dans les années 2013-2017, la mercuriale bio dépassait la conventionnelle de 25 à 40 €/hL, rendant le schéma économique fragile. Depuis fin 2017, l'écart s'est accru et atteint actuellement 70 à 80 €/hL. « Sur ces bases, la filière bio est économiquement viable. » Autre illustration avec les Côtes du Rhône génériques (voir graphique),

## Équilibre de résultat entre conventionnel et bio pour deux appellations



Source : Cerfrance Gard.

en se basant toujours sur une baisse de rendement de 20%. « Pour un rendement initial de 50 hL/ha, avec l'amortissement du coût de la conversion sur 5 ans, il faut atteindre 65 €/hL de plus en bio pour obtenir le même résultat. Et à 35 hL/ha, la différence doit être supérieure à 80 €/hL ! » Or jusqu'à fin 2018, l'écart était inférieur à 40 €/hL, ren-

dant la filière peu rentable. « Depuis fin 2018, la différence s'est accrue et atteint actuellement l'ordre de 70 €/hL. Dans ce cas, la filière bio est tout juste économiquement viable. » Anne Claire Durel encourage les producteurs bio à ne pas avoir honte du prix de leurs vins : « L'écart de prix est justifié, il faut l'assumer. D'ailleurs reporté à la bou-

teille, 100 €/hL supplémentaire revient à 75 centimes par col. Le consommateur est prêt à payer cette différence ! »

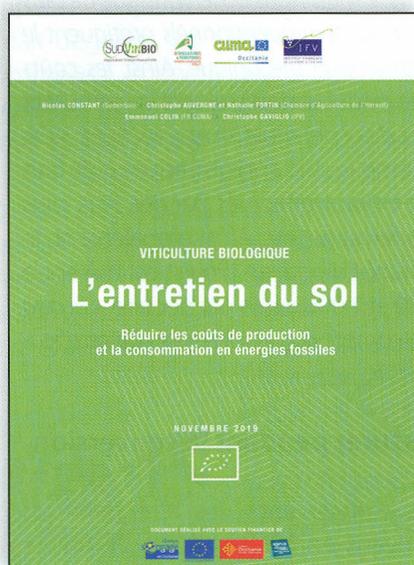
**Frédérique Rose**

(1) Conversion vers l'agriculture biologique. Pour en savoir plus : [www.sudvinbio.com/le-logo-cab](http://www.sudvinbio.com/le-logo-cab)

## Entretien du sol : comment réduire les coûts de production ?

Sudvinbio, la chambre d'agriculture de l'Hérault, les Cuma d'Occitanie et l'IFV ont mené un projet sur l'optimisation des itinéraires techniques d'entretien du sol en viticulture bio, en vue de réduire les coûts de production et la consommation en énergie fossile. Les résultats sont synthétisés dans un livret, présenté au Sitevi 2019. Sur la base de mesures de consommation relevées en condition réelles d'exploitation et d'enquêtes auprès de vignerons (internet et terrain), la brochure fait le point sur :

- **les principaux outils utilisés** pour l'entretien du sol et les stratégies des viticulteurs
- **les valeurs moyennes**, par hectare, du nombre d'interventions mécanisées, de leur durée, du temps de travail à l'année et du coût d'intervention



- **les méthodes pour évaluer sa consommation**
- **les facteurs influençant la consommation et les leviers pour la diminuer**
- **l'ordre de grandeur des gains de consommation pour chaque levier** : facilité de mise en œuvre, économie de carburant et de temps de travail
- **les changements à imaginer** dans l'itinéraire technique : optimiser l'existant ou réaliser des modifications plus étendues.

Le livret compare en outre deux itinéraires techniques de deux domaines viticoles aux pratiques contrastées (stratégies, consommations de GNR - gazole non routier -, coûts de production, efficacité énergétique, etc.)

À retrouver sur [sudvinbio.com](http://sudvinbio.com)